



**BASSIN
D'ARCACHON**

SIBA

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**

www.siba-bassin-arcachon.fr

Le mot du président P.03

Le pôle administratif P.04

Organigramme du service	P.04
Zoom ressources humaines	P.05
Organisation administrative et politique du SIBA	P.06

Le bureau des maires P.08

Les finances 2023 P.10

Le pôle de ressources numériques P.12

Les missions du pôle	P.12
Organigramme du service	P.13
Temps forts 2023	P.14

Le pôle qualité de l'eau REMPAR P.16

Les missions du pôle	P.16
Organigramme du service	P.17
Temps forts 2023	P.18

Le pôle assainissement des eaux usées P.20

La compétence assainissement des eaux usées	P.20
La collecte des eaux usées	P.20
Le traitement des eaux usées	P.21
Les investissements	P.21
Les indicateurs financiers	P.22
L'assainissement non collectif	P.22

Le pôle gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau P.23

Les missions du pôle	P.24
Organigramme du service	P.26
Temps forts 2023	P.27

Le pôle risques littoraux P.30

Les missions du pôle	P.30
Organigramme du service	P.31
Temps forts 2023	P.32

Le pôle maritime P.34

Les missions du pôle	P.34
Organigramme du service	P.35
Temps forts 2023	P.36

Le pôle hygiène & santé P.39

Les missions du pôle	P.39
Organigramme du service	P.41

Le pôle promotion territoriale & communication P.42

Les missions du pôle	P.42
Organigramme du service	P.43
Temps forts 2023 promotion du Bassin	P.44
Temps forts 2023 communication institutionnelle	P.45

LE MOT DU PRESIDENT

« **Le Bassin est un joyau, un monde à part.
Une nature d'exception.
Le SIBA s'en occupe et s'en préoccupe.**

Ces dernières années, les forces de la nature se déchainent plus souvent et avec plus d'élan : nos territoires, à l'instar du territoire national, se retrouvent bouleversés par les effets de ces catastrophes.

Ce fut le cas lors des derniers mois de 2023 : tempêtes, pluies diluviennes : ces événements nous ont éprouvés.

Le ciel a déversé un océan de pluie ; la nature nous rappelle notre vulnérabilité. En même temps, elle nous presse à agir.

Nous l'avons fait, nous le faisons et nous poursuivrons la tâche.

J'aimerais que l'on se souvienne... Le SIBA est né d'une crise oschrécicole... Il y a 60 ans déjà. Et c'est parce que tous les acteurs sont restés unis à l'époque, que notre réseau d'assainissement a vu le jour. 60 ans plus tard, nous devons rester solidaires pour continuer l'histoire.

Nous savons que préserver est l'affaire de tous, certes : nous savons avec certitude aujourd'hui que cela ne concerne pas seulement les acteurs du périmètre du SIBA et du Bassin d'Arcachon, mais avec évidence, ceux du bassin versant...

»

Yves Foulon
Président du SIBA,
Maire d'Arcachon,
Conseiller Régional

« La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales) qui demande au Président du SIBA d'adresser annuellement, avant le 30 septembre au Président de chaque communauté d'agglomération membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ».



LE PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



RESSOURCES HUMAINES



DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT



GESTION BÂTIMENT, ESPACES VERTS ET LOGISTIQUE



COMPTABILITÉ, GESTION FINANCIÈRE



GESTION ADMINISTRATIVE

Accueil Villa Vincenette ;
Gestion Electronique de Documents et notamment traitement du courrier ;
Classement et archivage des dossiers ;
Préparation et suivi des instances ;
Coordination avec les autres pôles pour une meilleure cohérence administrative ;
Secrétariat des marchés publics.

4000
appels reçus

19
réunions suivies

6000
courriers traités



COMMANDE PUBLIQUE & JURIDIQUE

ZOOM

RESSOURCES HUMAINES

2023 EN QUELQUES CHIFFRES



70
agents*

travaillent au sein du SIBA : ils traduisent en projets et en actions les décisions des Élus, au service de la préservation de la qualité des milieux et du maintien des usages

6
marins*



3 agents contractuels recrutés



250 jours de formation dont 79 sur le thème de la sécurité



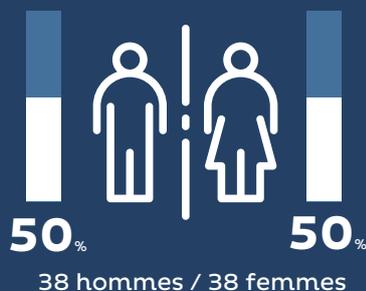
16 stagiaires accueillis, au sein de plusieurs pôles

*au 31 décembre 2023

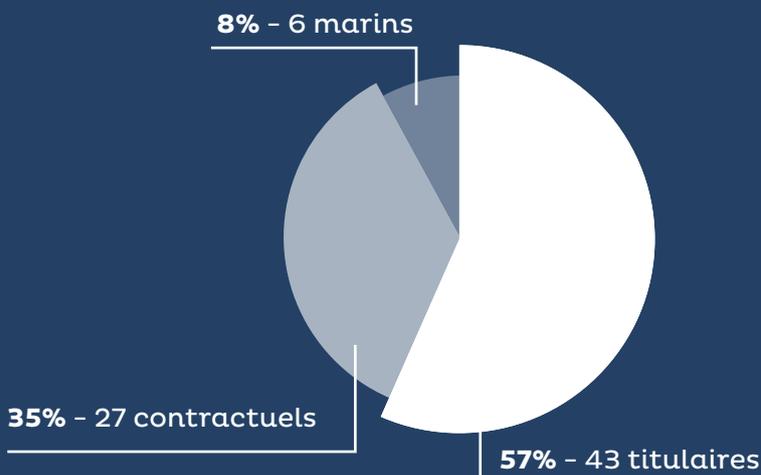


4,4M€ TTC
Masse salariale

DONNÉES SOCIALES



5 maternités / paternités



540
échanges :
candidatures,
stages,
apprentissage

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE SUR :

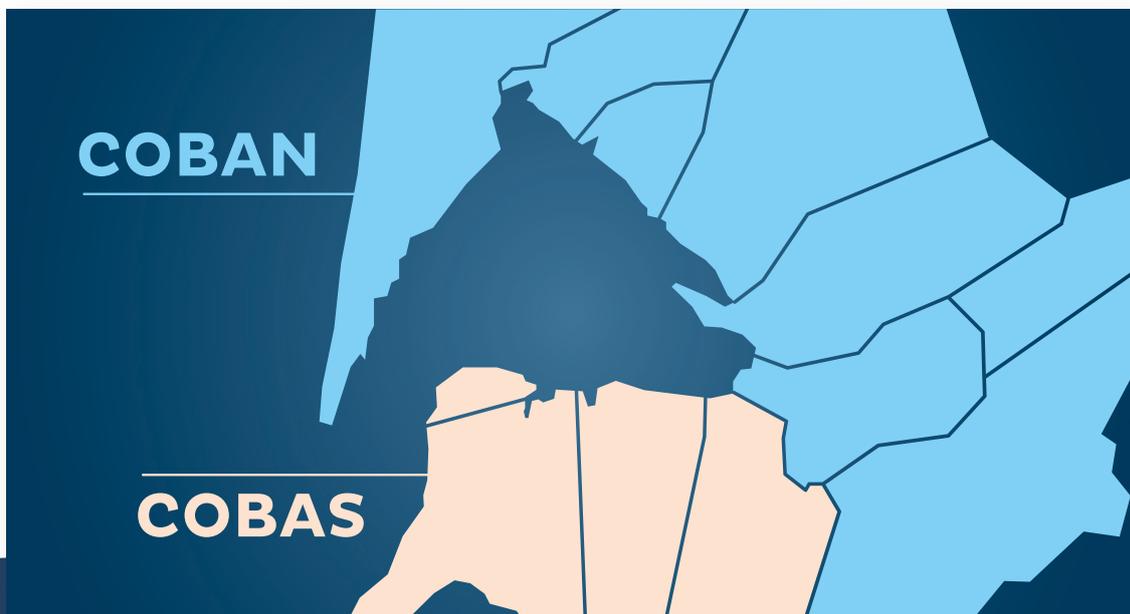
- le site du SIBA : www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/recrutement
- le compte LinkedIn RH du SIBA : <https://fr.linkedin.com/in/siba-bassin-d-arcachon>



ORGANISATION ADMINISTRATIVE & POLITIQUE DU SIBA

Etablissement public de coopération locale qui trouve ses règles de fonctionnement dans le Code Général des Collectivités Territoriales, (art. L5711-1 et suivants et règles applicables aux syndicats de communes).

Le SIBA, (syndicat mixte fermé), rassemble **2 collectivités locales (COBAS et COBAN)** qui, ensemble, mettent des moyens en commun afin d'exercer les compétences suivantes : assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines, études et travaux maritimes, GEMAPI, qualité de l'eau au travers d'un réseau de surveillance REMPAP, Hygiène et Santé, gestion des données et outils cartographiques, promotion et communication du territoire.



L'organe délibérant du SIBA, le comité syndical, fonctionne pour l'essentiel comme un conseil municipal. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence du syndicat.

IL EST COMPOSÉ DE



38 conseillers communautaires issus des conseils des communautés d'agglomération ou de leurs communes membres : **19** pour la COBAN / **19** pour la COBAS.

Chaque comité syndical est précédé d'une réunion du Bureau des Maires.
4 réunions du Comité Syndical ont eu lieu en 2023 pour adopter 55 délibérations.



15 commissions thématiques permanentes, chacune présidée par un vice-président du SIBA, dont les membres sont issus des collectivités du territoire ; elles sont consultées pour étudier les affaires en cours, la préparation des décisions et des avis qui incombent au comité.



LE BUREAU



Yves FOULON
Maire d'Arcachon
Président du SIBA

“ Agir pour préserver un développement serein de notre Bassin d'Arcachon. ”



Patrick DAVET
Maire
de La Teste de Buch
Commission Promotion
du Territoire

“ Coordonner et adapter une stratégie territoriale. ”



Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras

Commission des affaires juridiques et administratives et relations inter-collectivités

“ Adapter l'évolution de la structure aux nouveaux défis. ”



Karine DESMOULIN
Maire du Teich
Commission
du Pôle pluvial

“ Gérer les eaux pluviales pour faire face aux enjeux climatiques. ”

DES MAIRES



Marie LARRUE
Maire de Lanton
Commission du Pôle
maritime

“ Innover, inventer
l'avenir du plan
d'eau. ”



**Jean-Yves
ROSAZZA**
Maire
d'Andernos-les-Bains
Commission du Pôle
REMPAR et inter-sages

“ Expertiser
l'eau pour agir en
conscience. ”



Xavier DANNEY
Maire d'Arès
Commission du Pôle
hygiène et santé

“ Conseiller et
contrôler pour
protéger. ”



**Philippe DE
GONNEVILLE**
Maire de Lège-Cap
Ferret
Commission
des finances

“ Adapter les
moyens à nos
ambitions. ”



Bruno LAFON
Maire de Biganos
Commission du Pôle
GEMAPI

“ Gérer les milieux
aquatiques pour
améliorer notre
résilience face aux
risques naturels. ”



Cédric PAIN
Maire de Mios
Commission
d'accompagnement
des projets d'urbanisme
et assainissement non
collectif

“ Harmoniser la
réponse de notre
territoire. ”



Manuel MARTINEZ
Maire de Marcheprime
Commission du Pôle
de ressources numériques
/ Commission consultative
des services publics locaux
/ Commission de contrôle
financier de la DSP

“ Mettre les outils
informatiques au
service de notre
réactivité. ”



**Nathalie
LE YONDRE**
Maire d'Audenge
Commission du Pôle
assainissement des eaux
usées

“ Collecter,
nettoyer, chercher et
s'interroger pour aller
plus loin. ”



LES FINANCES 2023

Les chiffres sont tirés de l'analyse du compte financier unique, réalisée chaque année à l'occasion de son vote.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

37 800 000 € Total des dépenses (investissement & fonctionnement)

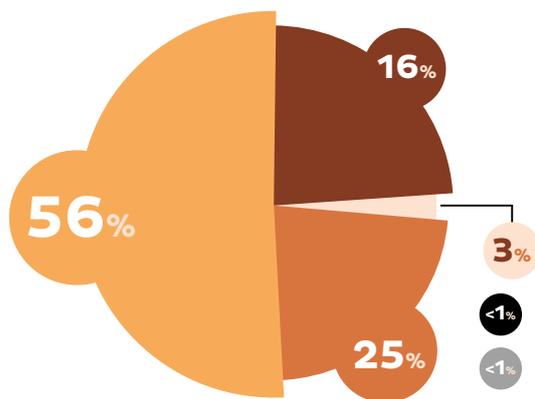
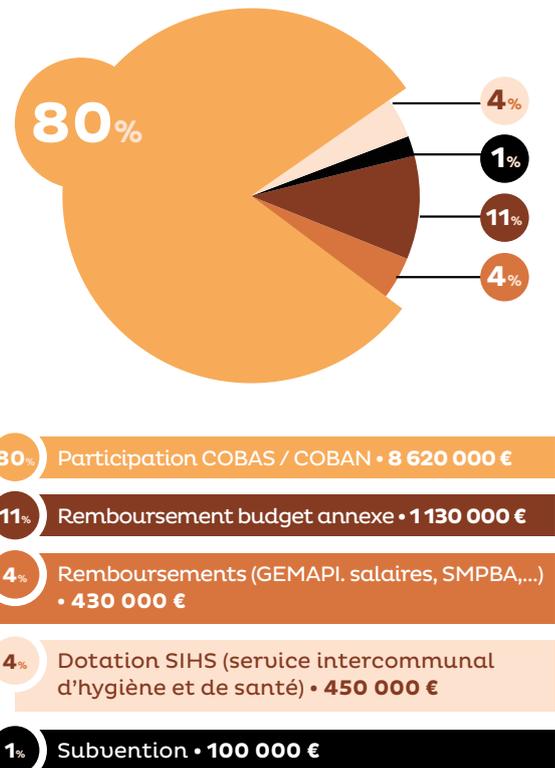
BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement : **8 730 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **10 730 000 €**
 Dépenses d'investissement : **6 520 000 €** → **Dépenses d'équipements : 5 280 000 €**
 Recettes d'investissement : **6 450 000 €**

Détail des dépenses d'investissement ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Le SIBA est un établissement public sans fiscalité propre ; il vote un produit (= montant de recettes défini par les Élus) et non un taux. Ce produit est versé directement par les deux membres du SIBA : COBAS et COBAN



DETTE

• L'encours de dette du budget principal s'élève à 10 867 000 € au 31/12/2023 et la capacité de désendettement est de 4 ans.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

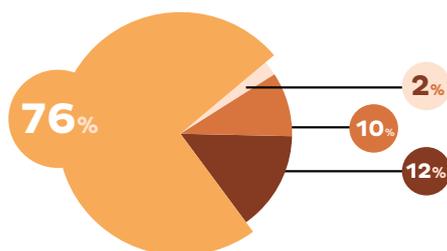
Dépenses de fonctionnement : **8 300 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **15 420 000 €**
 Dépenses d'investissement : **13 610 000 €**
 Recettes d'investissement : **21 340 000 €**

Dépenses liées aux travaux :
6 490 000 €

Détail des dépenses ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

En grande majorité, des usagers du service :

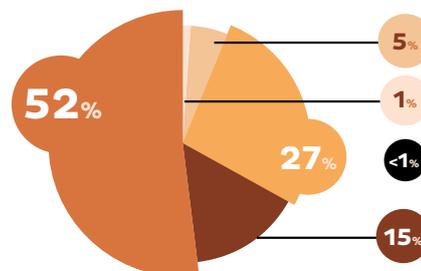


76% Redevance assainissement (factures d'eau) **11 790 000 €**

12% Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) **1 840 000 €**

10% Opérations d'ordre, primes, etc. **1 430 000 €**

2% Raccordement de privés **360 000 €**



52% Réseaux de collecte • **3 341 000 €**

27% Stations de pompage • **1 760 000 €**

15% Stations d'épuration • **994 000 €**

5% Collecteur • **330 000 €**

1% Wharf de la Salie • **53 000 €**

<1% Entretien bâtiments • **12 000 €**

DETTE

L'encours de dette de ce budget s'élève à 19 805 000 € au 31/12/2023 et la capacité de désendettement est de 2 ans.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Dépenses de fonctionnement : **577 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **601 000 €**
 Dépenses d'investissement : **26 800 €**
 Recettes d'investissement : **91 500 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Ce budget annexe facture le budget principal pour les travaux réalisés (réensablement, désenvasement, dragage hydraulique).

100% du budget principal, soit **601 000 €**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Dépenses de fonctionnement : **64 400 €**
 Recettes de fonctionnement : **62 500 €**
 Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

100% des contrôles des installations d'assainissement non collectif

Ces deux budgets ne présentent pas de dette.



PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

LES MISSIONS DU PÔLE

LE CHALLENGE SIBA :

ADMINISTRER, PRODUIRE, METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU BASSIN D'ARCACHON

1. Gérer & administrer les bases de données géographiques du territoire pour disposer d'une information fiable et pérenne

Gestion de + de 45 bases de données sur les 12 communes du territoire.

La pertinence du SIG est subordonnée à la qualité des données et à leur mise à jour. En conséquence, une part importante du travail du Pôle est consacrée à la production et la mise à jour des données géographiques du territoire.

Depuis 2023, les couches d'informations sont répertoriées dans un outil de catalogage interne permettant au Syndicat de connaître l'exhaustivité de son patrimoine de données géographiques.

2. Partager l'information géographique pour mieux comprendre le territoire

Les données géographiques sont partagées avec les pôles du SIBA, les collectivités membres ainsi qu'avec le grand public au travers d'une vingtaine d'applications SIG plus ou moins techniques en fonction des thématiques et du public concerné.



E-RÉSEAUX
EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES



E-MOUSTIQUES



E-URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME



E-BAIGNADES
CARTE INTERACTIVE



E-NAVIGATION
CARTOGRAPHIE MARITIME



E-PARTENAIRES
CARTE INTERACTIVE

► Applications grand public :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-de-ressources-numeriques/les-applications>

► E-navigation mobile :

Apple Store & Google Play



► <https://tuba.fr/e-navigation-lapplication-aux-100-000-utilisateurs/>



+ D'1 MILLION

d'objets géographiques intégrés dans le SIG depuis sa création en 2000.

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 4 MÉTIERS



**TECHNICIENNE SIG
/ OPEN DATA**



Administration du projet Open Data

Catalogage des données SIG
(inventaire de **+ DE 300**
couches géographiques)

Amélioration de la qualité
des données SIG



ADMINISTRATEUR SIG



Création d'applications SIG web

Gestion des données géographiques

Administration de
+ DE 4000 km
de réseau d'assainissement des
eaux usées et pluviales



ADMINISTRATEUR SIG



Création d'applications SIG web

Gestion des données géographiques

Administration
des données d'urbanisme
(**12** PLU et **135 000**
parcelles cadastrales)



**RESPONSABLE
SYSTÈME D'INFORMATION**

Gestion du Pôle de Ressources Numériques
(SIG, réseau informatique et Gestion
Électronique de Documents (GED))

TEMPS FORTS 2023

DU PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES



40 000 € actions réalisées

Catalogage des données géographiques du SIBA sur l'application ISOGEO – Centralisation des données sur un même outil et création de métadonnées permettant une meilleure gestion et une connaissance du patrimoine de données.



● **Intégration des données assainissement eaux usées des communes de Mios et Marcheprime** dans la base de données générales eaux usées du SIBA.

● **Intégration des données d'urbanisme du territoire dans les applications SIG** (6 révisions et modifications de PLU intégrées en 2023).

● **Partenariat financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour sensibiliser les utilisateurs de l'application mobile e-navigation aux aspects environnementaux.**

▶ **130 000 téléchargements** de l'application e-navigation depuis son lancement



● **Création de l'application « Patrimoine et statistiques »** permettant de filtrer les données assainissement eaux usées et pluviales par critères afin de disposer d'un rendu cartographique ou sous forme de tableaux de bord.

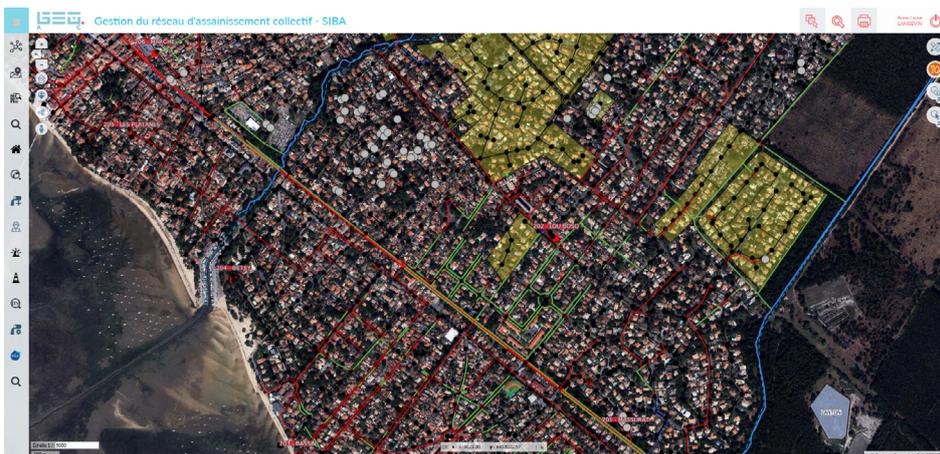
● **+ de 300 nouveaux plans de récolement eaux usées** intégrés dans le SIG en 2023

● **Création de l'application interne e-submersion** apportant une aide à la gestion du territoire face à la submersion marine : il s'agit d'une des missions du SIBA qu'il exerce dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).

● **Amélioration et mise à jour de l'application e-moustiques** : ajout des plaintes de l'années 2023, génération de statistiques et édition de rapports.

● **Mise à jour des données environnementales sur les applications SIG** (intégration des cours d'eau classés DDTM, des zones soumises à la loi Littoral, des lieux de surveillance des eaux du plan d'eau (IFREMER), des zones de production bivalves, etc.).

● **Évolution permanente de l'application GEOAC** afin de répondre aux attentes des utilisateurs dans leur usage quotidien de l'outil.



● **Formations et aide à l'utilisation du SIG auprès des agents communaux et syndicaux.**

● **Création de traitements permettant d'automatiser des tâches et de gagner en productivité** (réplication de flux de données, intégration automatique de plans dans le SIG, découpage automatique du MNT, ...)





REMPAR

PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

LE CHALLENGE SIBA :

CONNAÎTRE, PARTAGER, AGIR POUR
PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES
DU BASSIN D'ARCACHON

LES MISSIONS DU PÔLE

1. Animer le réseau de suivis et d'expertises sur les Micropolluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires (REMPAR)

Le réseau REMPAR, porté par le SIBA et co-financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, mène des investigations approfondies et collaboratives sur les eaux douces et marines, en totale complémentarité avec les suivis de la qualité des eaux littorales pilotés notamment par l'Ifremer, l'agence de l'eau et les services de l'Etat.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar/quest-ce-que-le-reseau-rempar>

2. Diminuer notre empreinte et préserver les milieux par des actions de réduction à la source

« Zéro Pesticide » dans les communes : le Siba accompagne chaque commune dans la mise en œuvre d'une gestion écologique et différenciée de leurs espaces verts afin d'adapter la nature et l'intensité des soins de chaque espace aux usages, à la fréquentation, au rendu esthétique souhaité mais aussi au potentiel en termes de biodiversité.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-l-eau/zero-pesticide>

Le Siba accompagne également les autres acteurs du territoire, publics comme privés, pour la mise en place de leurs propres actions (agriculteurs, nautisme, constructeurs, habitants...)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-l-eau/herbisemis>



+ DE 100
paramètres suivis
+ DE 4 500
résultats

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 3 MÉTIERS

Une expertise environnementale au service de l'ensemble des pôles pour accompagner les actions du SIBA.

Une collaboration étroite avec les équipes des Pôles Maritime, Hygiène & santé, Pluvial et Recherche pour la réalisation de prélèvements et d'investigations croisées.

**UNE DOUBLE COMPÉTENCE
AU SERVICE DU BASSIN
D'ARCACHON**



**DIRECTRICE
DES PÔLES MARITIME ET COURS D'EAU**



**2 AGENTS EXPERTS DES QUESTIONS
ENVIRONNEMENTALES**

1 dédié à l'animation du réseau REMPLAR

1 dédié à l'accompagnement des communes dans leurs actions
de réduction à la source

TEMPS FORTS 2023

DU PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMP PAR



Près de **300 000 € TTC** d'analyses, recherches et actions réalisées

Mise en oeuvre d'actions du profil de vulnérabilité conchylicole

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/profil-de-vulnerabilite-des-eaux-conchylicoles>

REMPAR : réalisation et édition d'un état des lieux complet des connaissances acquises sur l'élément Cuivre dans les eaux du Bassin d'Arcachon avec le soutien de l'AEAG

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/cuivre-etat-des-lieux>

Organisation des rendez-vous techniques de l'Eau,ditorium les 27 avril et 17 octobre 2023



Animation de 24 ateliers « Ici Commence la Mer » dans les écoles du Bassin d'Arcachon en partenariat avec la Maison de la Nature avec le soutien de l'AEAG.

Reportage TVBA :

<https://tuba.fr/ici-commence-la-mer-les-eleves-ambassadeurs-de-la-preservation-de-la-qualite-de-leau/>

25 visites de l'Eau,ditorium soit 542 personnes sensibilisées aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau sur le territoire.

Validation de deux plans de gestion différenciée supplémentaires pour les communes d'Audenge et Marcheprime portant à 9 le nombre de communes accompagnées.

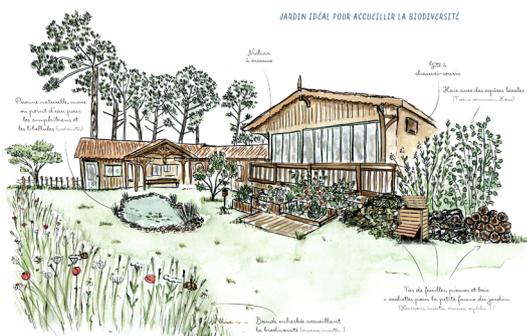
Reportages TVBA :

<https://tuba.fr/avant-apres-la-nature-sepanouit-a-audenge/>

<https://tuba.fr/marcheprime-se-lance-dans-la-gestion-differenciee-cest-quoi/>



Finalisation du projet CITECO pour des cimetières et terrains de sport sans pesticide avec le soutien de la Région NA



Initialisation d'un travail collaboratif pour la conception d'un guide à destination des habitants pour accueillir la biodiversité dans les jardins et préserver la ressource en eau avec le soutien du Conseil Départemental de la Gironde.

Informations REMPLAR : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar>

Profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/profil-de-vulnerabilite-des-eaux-conchylicoles>

Plateforme d'accès aux données : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plateforme-acces-donnees-qualite-de-l-eau>

Bibliothèque environnementale : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale>

ACTIONS TRANSVERSALES À NE PAS OUBLIER



Gestion des plantes exotiques envahissantes en mer et dans les cours d'eau :

4 chantiers réalisés dans les cours d'eau avec le soutien du Fonds Vert et l'implication de structures d'insertion : Arca-baie et Surf Insertion

2 opérations d'arrachage manuel de spartines anglaises avec les collèges de la Teste de Buch et de Montauban.

2 suivis de chantiers en mer d'arrachage mécanique de spartines anglaises dans le cadre d'une étude Life MARHA (OFB) à Arès et Lanton.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/Plantes-Exotiques-Envahissantes>

Reportages TVBA :

<https://tuba.fr/ils-sunissent-pour-arracher-la-jussie-une-plante-envahissante/>

<https://tuba.fr/larrachage-des-spartines-se-poursuit-a-lanton/>



PÔLE

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



Le SIBA regroupe les territoires de 12 communes. Il exerce la compétence assainissement des eaux usées et définit la politique d'investissement du territoire, finance, réalise et renouvelle les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Deux délégataires sont responsables du fonctionnement et de la continuité du service. Ils assurent l'entretien et une partie du renouvellement des installations construites par le SIBA, ainsi que les relations avec les abonnés.

Pour les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon, l'exploitation des installations d'assainissement collectif est déléguée à la Société ELOA (société mère VEOLIA) ; pour les territoires de Marcheprie et de Mios, l'exploitation est déléguée à SUEZ Eau France.

Les deux contrats de délégation (10 communes riveraines / Marcheprie & Mios) prendront fin le 31 décembre 2026 ; les élus du SIBA pourront décider d'un contrat unique à l'échelle des douze communes du SIBA ou de maintenir un allotissement géographique.

LA COLLECTE DES EAUX USÉES



88 006 abonnés pour une population de **140 902** habitants permanents



1231 km de réseaux séparatifs (le rejet des eaux pluviales y est interdit)

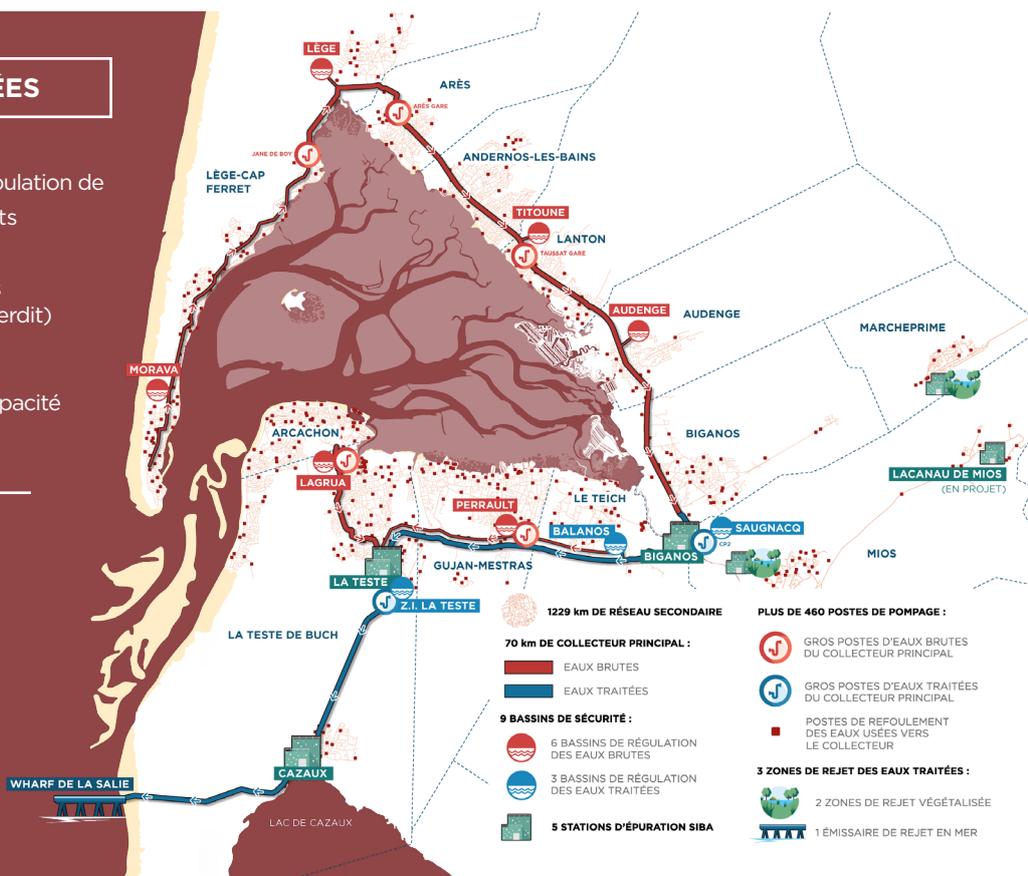
461 postes de pompage

8 bassins de sécurité pour une capacité de stockage de **270 000 m³**

Les délégataires assurent l'exploitation du système d'assainissement et procèdent, notamment, chaque année :

- à l'inspection télévisée de plus de 35 km de réseau
- au curage préventif de 135 km de réseau

40 000 branchements ont été contrôlés depuis 2013



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

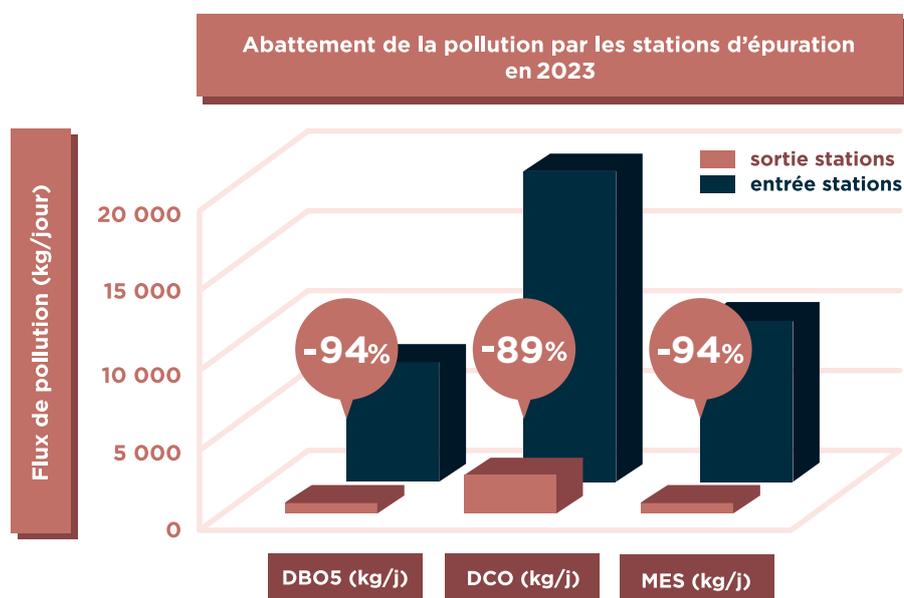
La totalité des effluents collectés est traitée par les stations d'épuration de La Teste de Buch, de Biganos, de Cazaux, de Marcheprime et de Mios d'une capacité totale de 308 000 équivalents-habitants.



Près de
36 000 m³
traités chaque jour



2987 tonnes
de matières sèches de boues
valorisées en compostage



LES INVESTISSEMENTS

Le SIBA décline une gestion patrimoniale active qui pilote des investissements importants afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du système d'assainissement : 78,4 M€ TTC sur les 5 derniers exercices.

Les délégataires consacrent également 1,3 M€ TTC chaque année au renouvellement des équipements.

LES INDICATEURS FINANCIERS

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

La part SIBA de la redevance assainissement a été harmonisée en 2024 à l'échelle du territoire, la redevance a ainsi nettement baissé pour les communes de Marcheprime et Mios.

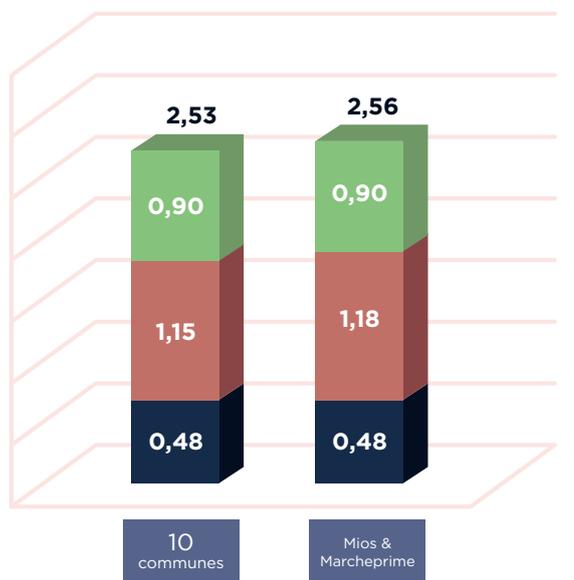
Le service de l'assainissement est autonome sur un plan financier : les charges du service ne sont pas financées par la fiscalité locale mais uniquement par les recettes du service.

La situation financière du service de l'assainissement reste saine (durée d'extinction de la dette de 1,6 années).

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), géré en régie, est constitué de près de 2770 sites.

Tarifs assainissement €TTC/m³ (1^{er} janvier 2024)



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/assainissement-des-eaux-usees-mode-d-emploi>



PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES & COURS D'EAU

Depuis 2018, le SIBA assure la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau, dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le territoire du SIBA connaît, depuis de nombreuses années, un développement important de l'urbanisation qui entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées. Sans actions compensatrices, cette eau, qui ne peut s'infiltrer, vient augmenter le volume d'eau ruisselée et entraîne également un lessivage plus important des polluants qui se concentrent sur les surfaces imperméabilisées.

La gestion des eaux pluviales constitue ainsi une priorité environnementale pour pallier les risques d'inondation en milieu urbain mais également pour préserver la qualité des milieux aquatiques.

Un des objectifs du service est de limiter et réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en favorisant et imposant l'infiltration des eaux in situ à la parcelle. Ces prescriptions sont imposées par le biais du zonage de gestion des eaux pluviales (approuvé pour les 10 communes riveraines du Bassin en 2019 et en cours d'approbation pour les communes de Marcheprime et Mios).

Afin de neutraliser les effets de cette augmentation de l'imperméabilisation des sols, le SIBA n'a pas attendu l'évolution de la réglementation et impose depuis le début des années 80 des mesures compensatoires sur le territoire des 10 communes riveraines et depuis sa prise de compétence sur les territoires de Marcheprime et Mios : chaque aménageur doit stocker avant infiltration sur sa parcelle l'équivalent de 50 litres par mètre carré imperméabilisé. Pour un système de gestion des eaux pluviales efficace, le SIBA a également besoin de l'action des propriétaires privés. En effet, près de la moitié des 400 km de fossés sont situés sur des parcelles privées, impliquant la responsabilité directe de leur propriétaire pour en assurer l'entretien et le bon dimensionnement.

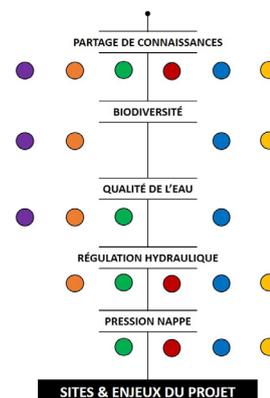


LE CHALLENGE SIBA :

S'ADAPTER DU MIEUX POSSIBLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAIRE FACE À DES ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DE PLUS EN PLUS INTENSES ET RENDRE NOTRE TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX INONDATIONS.

2 AXES PRINCIPAUX POUR CELA

- Restaurer les zones humides en tête de bassins versants en vue d'améliorer la résilience du territoire tant au niveau quantitatif que qualitatif (programme d'actions REZHILIENCE détaillé sur le site du SIBA) ;
- Décliner le Plan Pluriannuel d'Investissements en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Au regard des évènements climatiques particulièrement intenses subis fin 2023, le SIBA a réussi à mobiliser ses partenaires pour obtenir des financements exceptionnels et accélérer significativement la mise en œuvre des travaux.

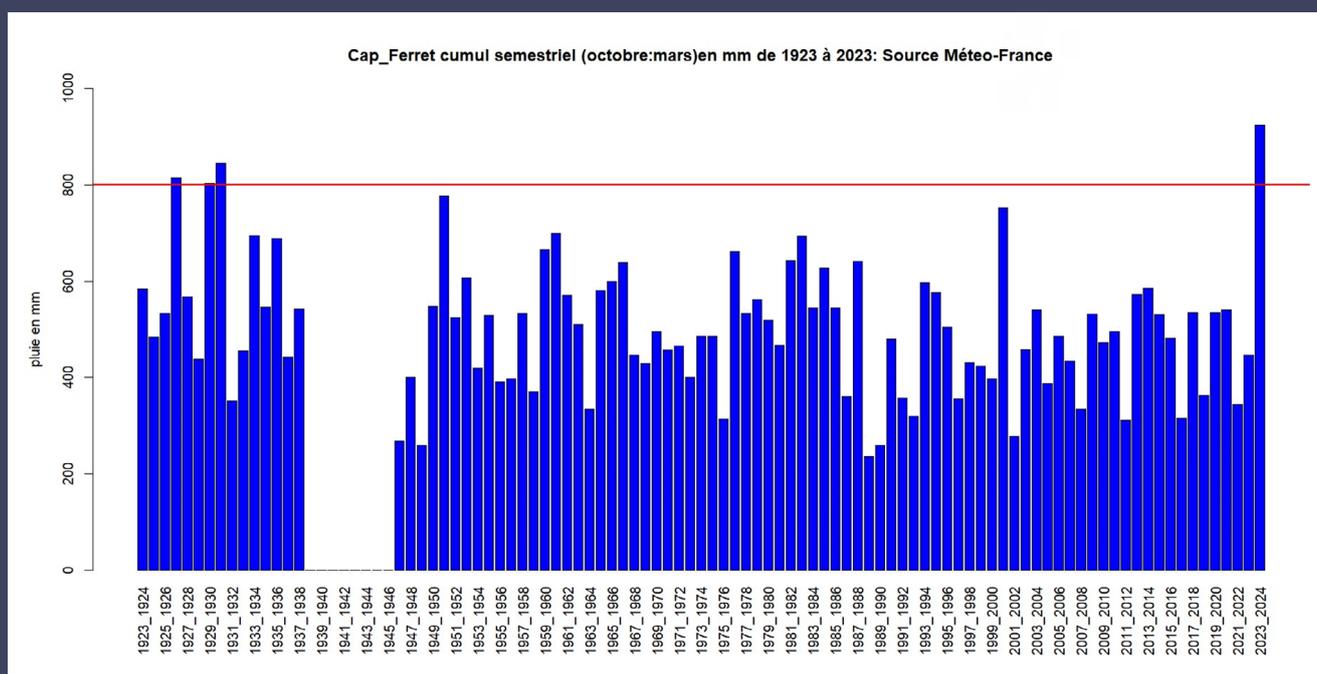


LES MISSIONS DU PÔLE

- Suivi et entretien du système de gestion des eaux pluviales situé sur le domaine public (cours d'eau, fossés, canalisations, bassins et noues) ;
- Animation et pilotage du programme REZHILIENCE « Cours d'eau et zones humides » avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- Pilotage du programme d'investissements ;
- Accompagnement des acteurs publics sur les aménagements de voirie et des acteurs privés (porteurs de projets d'urbanisme, propriétaires de fossés).



INTEMPÉRIES EXCEPTIONNELLES



Ce graphe traduit le cumul des pluies tombées d'octobre à mars depuis 100 ans.

94

chantiers d'entretien et d'amélioration du réseau d'eaux pluviales (dont 3 grandes opérations d'investissement)



497

interventions d'hydrocurage et

9534 m

de réseaux hydrocurés et

638

actions d'entretien et de travaux

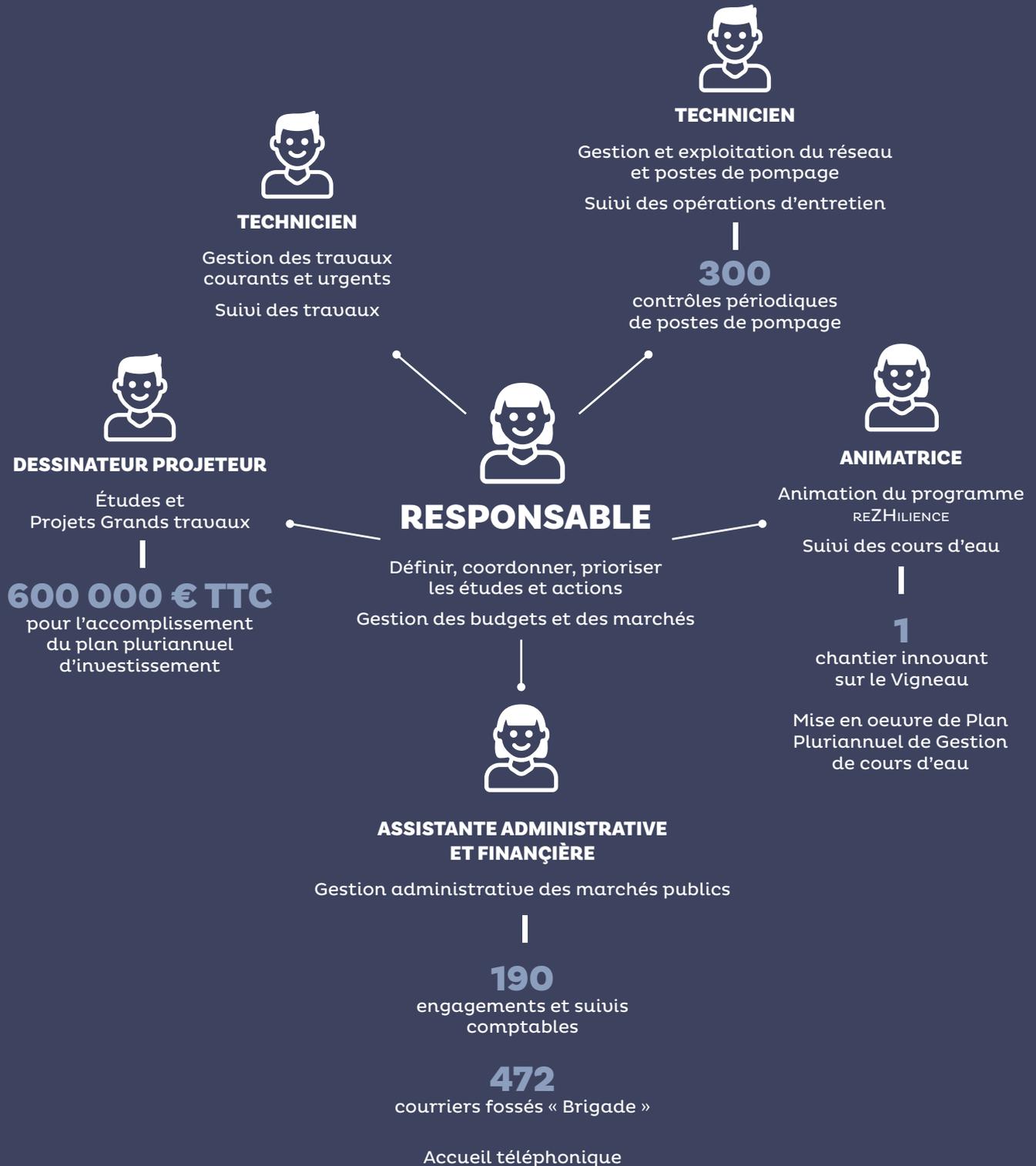
47

inspections caméras

4660 m

de réseaux inspectés par caméra

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



TEMPS FORTS 2023

GESTION DES EAUX PLUVIALES



investissement de
1,4 M€ TTC
fonctionnement de
1,1 M€ TTC

Rue Saubona - La Teste de Buch

Sécurisation et renouvellement de 60 mètres de canalisation - diamètre 600 mm (71 k€ TTC)



Boulevard de la République - Andernos les Bains

Réhabilitation de 320 m de réseau - diamètre 600 mm (166 k€ TTC)



Boulevard de l'Union - Andernos les Bains

Renouvellement de 425 m de canalisation - diamètre 600 mm (204 k€ TTC)

Cours de la Marne - Gujan-Mestras

Rénovation du réseau pluvial et renouvellement de regards (107 k€ TTC)

Rue Boulange Jean Gard - Le Teich

Renouvellement de canalisation - diamètre 400 mm (156 k€ TTC)

Avenue du Nord - Lège-Cap Ferret

Création d'un bassin enterré d'infiltration des eaux pluviales (55 k€ TTC)

Lotissement Courtiou - Audenge

Reprise intégrale du système de gestion des eaux pluviales (36 k€ TTC)

Les travaux courants et urgents sont gérés par 1 à 2 équipes de travaux mobilisées en permanence.



TEMPS FORTS 2023

COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES



programme RéZHilience :
349 k€ TTC

Le Vigneau :

2023 est la première année de réalisation des travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant du Vigneau consistant à retenir les eaux en amont de la zone urbaine.

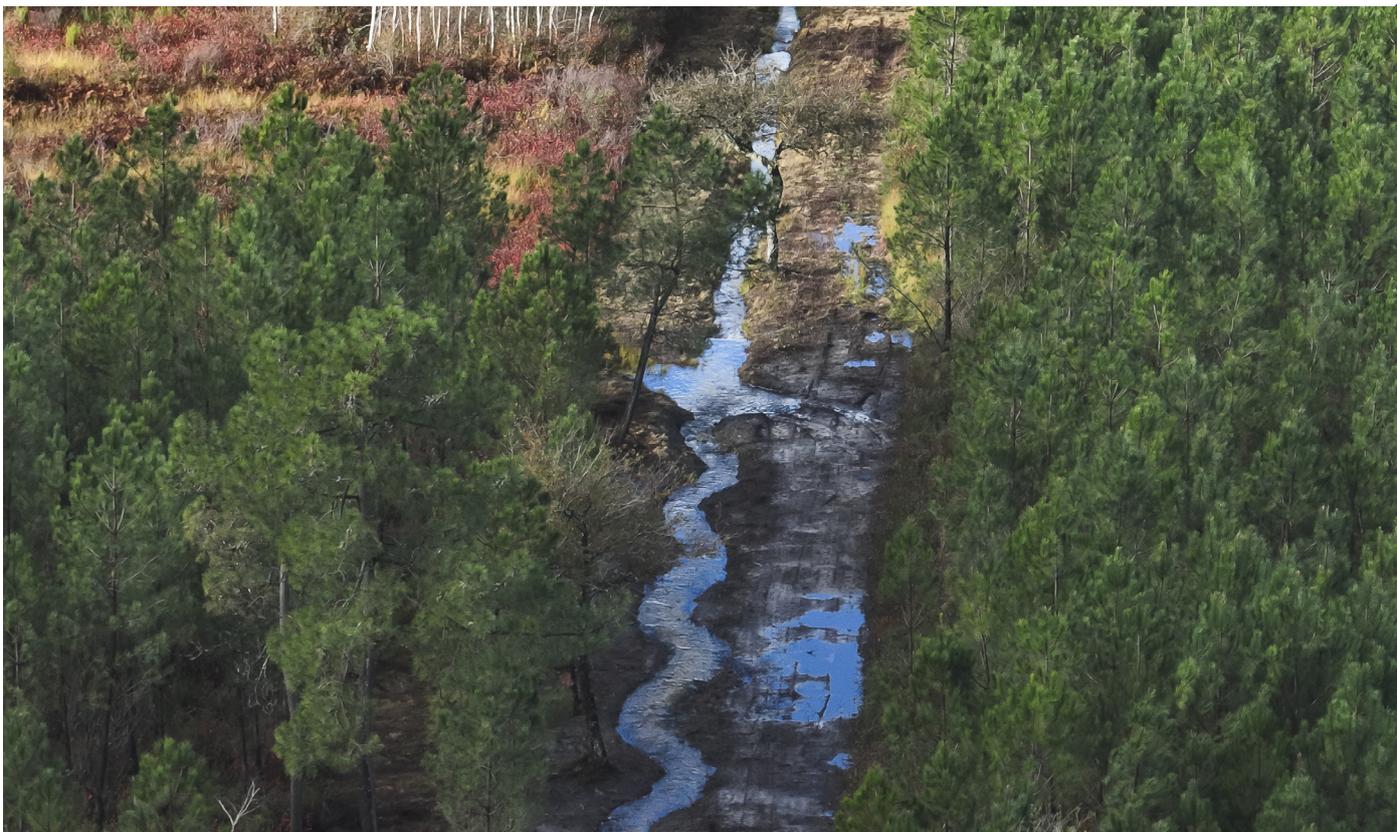
L'objectif est de restaurer les fonctionnalités naturelles des zones humides et des milieux aquatiques associés, lesquelles permettent un soutien à l'étiage, une régulation quantitative des eaux et une amélioration des habitats naturels :

- Formation de banquettes alternées au sein du canal principal par utilisation des bourrelets de curage. Les méandres ainsi créés visent à diversifier les écoulements et réduire l'érosion et les apports de matériaux à l'aval.
- Restauration hydromorphologique des déséquilibres sédimentaires par l'installation de seuils végétalisés.
- Entretien raisonné des anciens fossés d'écoulement afin de favoriser la diffusion vers des espaces naturels sans enjeux et maintenir les usages forestiers .

<https://tuba.fr/des-pieux-dans-les-cours-deau-pour-eviter-les-inondations/>

<https://tuba.fr/des-travaux-forestiers-contre-les-inondations/>

Ces aménagements, associés au rétablissement des écoulements naturels vers le bassin versant du Tagon, ont réduit de près de moitié les apports, jusqu'alors excessifs, sur le quartier des Truails, à Audenge. Les débordements de ce quartier ont été fortement atténués malgré les fortes précipitations de l'automne 2023.





Graphique de présentation des hauteurs d'eau de différents cours d'eau. Le débit du Vigneau a été lissé grâce aux aménagements réalisés.

- **Le Cirès** : des opérations de restauration de zones humides au sein d'espaces forestiers ont été validées avec des propriétaires forestiers et agricoles en tête de bassin versant. Plus en amont, des ouvrages de régulation des eaux agricoles doivent être installés courant 2024.
- **Le Bététy** : en 2023, le Plan de Gestion du cours d'eau a été finalisé et concrétisé ainsi les enjeux partagés depuis 2021 avec l'ensemble des partenaires. Le dossier réglementaire au titre de la loi sur l'eau sera déposé en 2024 avant la réalisation des actions de restauration.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/gestion-des-eaux-pluviales/gestion-des-eaux-pluviales>

<https://tuba.fr/siba-11-millions-deuros-pour-le-reseau-pluvial-du-bassin-darcachon/>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-gestion-des-eaux-pluviales/guide-technique-de-gestion-des-eaux-pluviales>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/pole-gestion-des-eaux-pluviales/comment-entretenir-crastes-fosses>

<https://www.youtube.com/watch?v=DTTqLgGfZUk>



PÔLE

RISQUES LITTORAUX

LE CHALLENGE SIBA :

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE POUR AMÉLIORER SA
RÉSILIENCE FACE À LA SUBMERSION MARINE ET AU REcul DU
TRAIT DE CÔTE

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-risques-littoraux>

LES MISSIONS DU PÔLE

1. La prévention des submersions

Pour concrétiser les objectifs affichés dans la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation) :

- Portage d'un PAPI (2019 - 2023) :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/programme-actions-prevention-inondations>

- Gestion de différents ouvrages de protection.

2. Accompagner les communes dans la lutte contre l'érosion

Le SIBA a assumé l'animation des SLGBC (Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière) de Lège-Cap Ferret (2018-2021) et de la Teste de Buch (2019-2022) et en a assuré une partie de la maîtrise d'ouvrage. Il assurera le portage des stratégies de deuxième génération.



17 300

personnes soumises au risque submersion
(événement dit « rare »)

LE PÔLE EN ACTION



**DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES**



**DIRECTRICE DES PÔLES
MARITIME ET COURS D'EAU**

Déploiement de la stratégie « risques littoraux » sur le territoire

Assure le lien avec les autres pôles du SIBA



**CHARGÉE DE MISSIONS RISQUES
LITTORAUX POUR LE REcul DU TRAIT
DE CÔTE**

Suivi des 2 stratégies locales de gestion de la bande côtière (SLGBC)

Déploiement des actions SIBA (surveillance de

10 km de trait de côte, études, travaux)

Animation en lien avec les partenaires techniques et financiers



**CHARGÉ DE MISSIONS RISQUES
LITTORAUX POUR LA SUBMERSION
MARINE**

Animation et suivi du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Déploiement des actions SIBA

(gestion de **5** TRI-tems, suivi des prévisions de submersion, diffusion d'alertes aux communes, études, gestion de

12 km de digues dont travaux)

en lien étroit avec

PÔLE PLUVIAL

PÔLE MARITIME

TEMPS FORTS 2023

PÔLE RISQUES LITTORAUX



665 800 € TTC
actions réalisées

Installation d'un TRI-tem au port de La Teste de Buch :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2024-04/tritem-information.pdf>



Finalisation de l'étude « concomitance des aléas (pluie, nappe, submersion) » et production des premiers atlas cartographiques : 18 scénarii modélisés

Diffusion des alertes « submersion » aux acteurs locaux (plus de 50 destinataires) lors des tempêtes hivernales fin 2023 (Aline, Bernard, Céline, Ciaran, Domingos)

Dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale pour le classement des systèmes d'endiguement des Prés Salés Ouest de la Teste de Buch, des Prés Salés Est de la Teste de Buch et de la Réserve Ornithologique du Teich.

Confortement de l'encoche du Musoir de la Corniche : **réalisation des études de maîtrise d'œuvre et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale.**

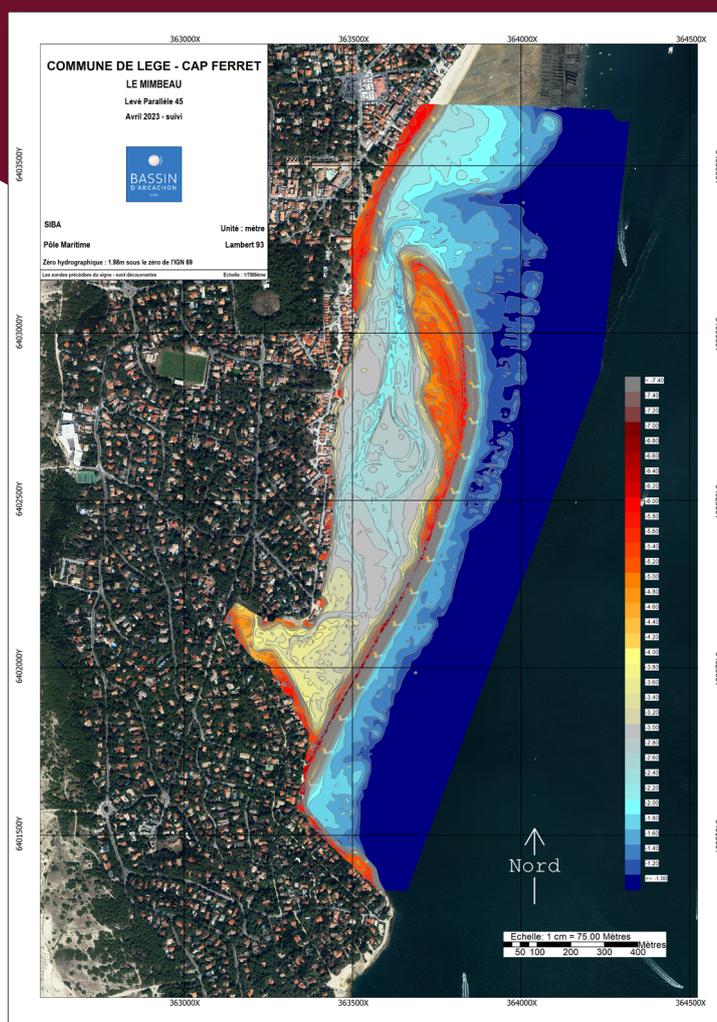
• Avant-Projet (AVP) :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/confortement-encoche-dunaire-la-corniche-la-teste>

• Projet (PRO) :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/phase-pro-rechargements-confortement-encoche-dunaire-la-teste>
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/phase-pro-musoir-confortement-encoche-dunaire-la-teste>

Réalisation de 2 campagnes d'acquisition de données topo-bathymétriques sur le littoral intra-bassin de la Teste de Buch et de Lège-Cap Ferret et **suivi structurel des ouvrages de protection** au Pyla et aux 44 Ha.

Réalisation des bilans des SLGBC de Lège-Cap Ferret et la Teste de Buch

- Bilan de La Teste de Buch : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/bilan-strategie-gestion-bande-cotiere-slgbc-la-teste>
- Bilan de Lège-Cap Ferret : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/bilan-strategie-gestion-bande-cotiere-slgbc-lcf>



Elaboration des stratégies de gestion de la bande côtière de 2^e génération (programme d'actions et plan de financement) portées par le SIBA



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-risques-littoraux>



PÔLE MARITIME

LE CHALLENGE SIBA : PRÉSERVER LES USAGES ET L'ENVIRONNEMENT MARITIMES

LES MISSIONS DU PÔLE

Le pôle maritime du SIBA œuvre pour l'exercice des compétences confiées par les communes et en partenariat avec les instances locales : le SMPBA (Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon) et le Parc naturel marin en particulier. Il dispose de compétences d'intervention en régie, complétées de prestations.

1. Acquisition de données essentielles pour élaborer les programmes de travaux et le suivi de l'environnement

Bathymétrie, topographie, prélèvements & analyses physico-chimiques, suivis par sondes multi-paramètres, traitement et interprétation des données, rédaction des dossiers réglementaires.

2. Opérations de dragage, de réensablement, de réhabilitation du Domaine Public Maritime, le balisage et la sécurisation de la navigation

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime/une-competence-sur-mesure>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/travaux-maritimes-siba-vidéo>

La réhabilitation du Domaine Public Maritime :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/rehabilitation-domaine-public-maritime>



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

3. La valorisation des sédiments de dragage

Gestion à terre des sédiments extraits des ports asséchants et de leurs chenaux d'accès dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une recherche constante de voies de valorisation des sédiments de dragage pour faire de ce matériau une ressource pour le territoire.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/valorisation-sediments-de-dragage>



120 ha

de friches ostréicoles réhabilitées pour restaurer des vasières naturelles

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



HYDROGRAPHE

Réalisation de levés bathymétriques et topographiques pour la construction des projets de dragage et réensablement. Contrôle du balisage

263 balises

200 h
de levés bathymétriques et topographiques



TECHNICIENS PROJECTEURS

Réalisation des plans et études en appui à l'élaboration des projets de dragage et de réensablement

70 projets



TECHNICIEN METROLOGIE

Installation et maintenance des outils de supervision du plan d'eau

20 sondes
(turbidité, conductivité, hauteur d'eau, etc..)



RESPONSABLE DU PÔLE MARITIME

Coordonner les études et la maîtrise d'œuvre des travaux maritimes et terrestres



MARINS

Réalisation des travaux de dragage, et de réensablement avec DRAGON : la drague aspiratrice stationnaire du SIBA

187 jours de dragage

31 000 m³ dragués



TECHNICIENNE VALORISATION

Gestion de l'exploitation des ICPE et des projets de valorisation des sédiments de dragage

6 ICPE
exploitées par le SIBA, bientôt 7 !

TEMPS FORTS 2023 DU PÔLE MARITIME



3 000 000 € TTC
actions réalisées

RÉENSABLEMENTS

• **42 590 m³ de sable mobilisés :**

- **25 700 m³** pour la commune de Lège-Cap Ferret dont **15 700 m³** par moyens mécaniques (entreprise GEA BASSIN budget : 147 216 €TTC) et **10 000 m³** par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon (budget : 169 600 €TTC)



- **16 890 m³** pour la commune d'Arcachon dont **14 390 m³** par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon (budget : 195 200 €TTC) et **2 500 m³** par moyens mécaniques (entreprise : LEFORT et budget : 20 000 €TTC)

- **1 800 T** pour les plages des bassins de baignade de Lanton, Audenge et Arès (entreprise : GEA BASSIN et budget : 54 000 €TTC)



DRAGAGE SOUS COMPÉTENCE SIBA

• **17 500 m³ de sédiments ramenés à terre :**

- **6 635 m³** du port de La Hume et son chenal d'accès par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon – du 30 janvier au 31 mars 2023 – budget : 198 400 €TTC



- **7 600 m³** de la darse sud du port d'Audenge et son chenal d'accès par moyens mécaniques en eau (entreprise : CDES – du 13 février au 31 mars 2023 – budget : 384 360 €TTC)



- **Chenal d'accès au vieux port de Taussat par moyens mécaniques en eau**
: (entreprise : CDES – du 03 avril au 17 mai 2023 coût : 75 103 €TTC.)

DRAGAGE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE SMPBA

(Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon)

- **Vieux Port de Taussat : 5 400 m³ par moyens mécaniques en eau**
(entreprise : CDES – du 03 avril au 17 mai 2023 coût : 75 103 €TTC.)

VALORISATION

- **4 300 m³ de sédiments valorisés**
La valorisation des sédiments de dragage : une ressource locale pour l'aménagement du territoire :
 - **près de 4 300 m³** de sédiments valorisés en 2023 : support de culture, remblai en chantiers d'assainissement, confortement des digues en aménagement d'ICPE
 - **Fin 2023 : 42 000 m³** de sédiments en stock dans les ICPE exploitées par le SIBA
 - **Création de l'UGS de Césarée** : procédures réglementaires en cours et obtention de l'arrêté d'Enregistrement ICPE le 15 décembre 2023
> Perspectives : construction en 2024 pour une mise en service en 2025 !
- **Réhabilitation du Domaine Public Maritime**
120 ha du Domaine Public Maritime réhabilités en 2 ans sur les bancs du Tes et de Moussette avec le soutien financier de l'Union Européenne, NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité.



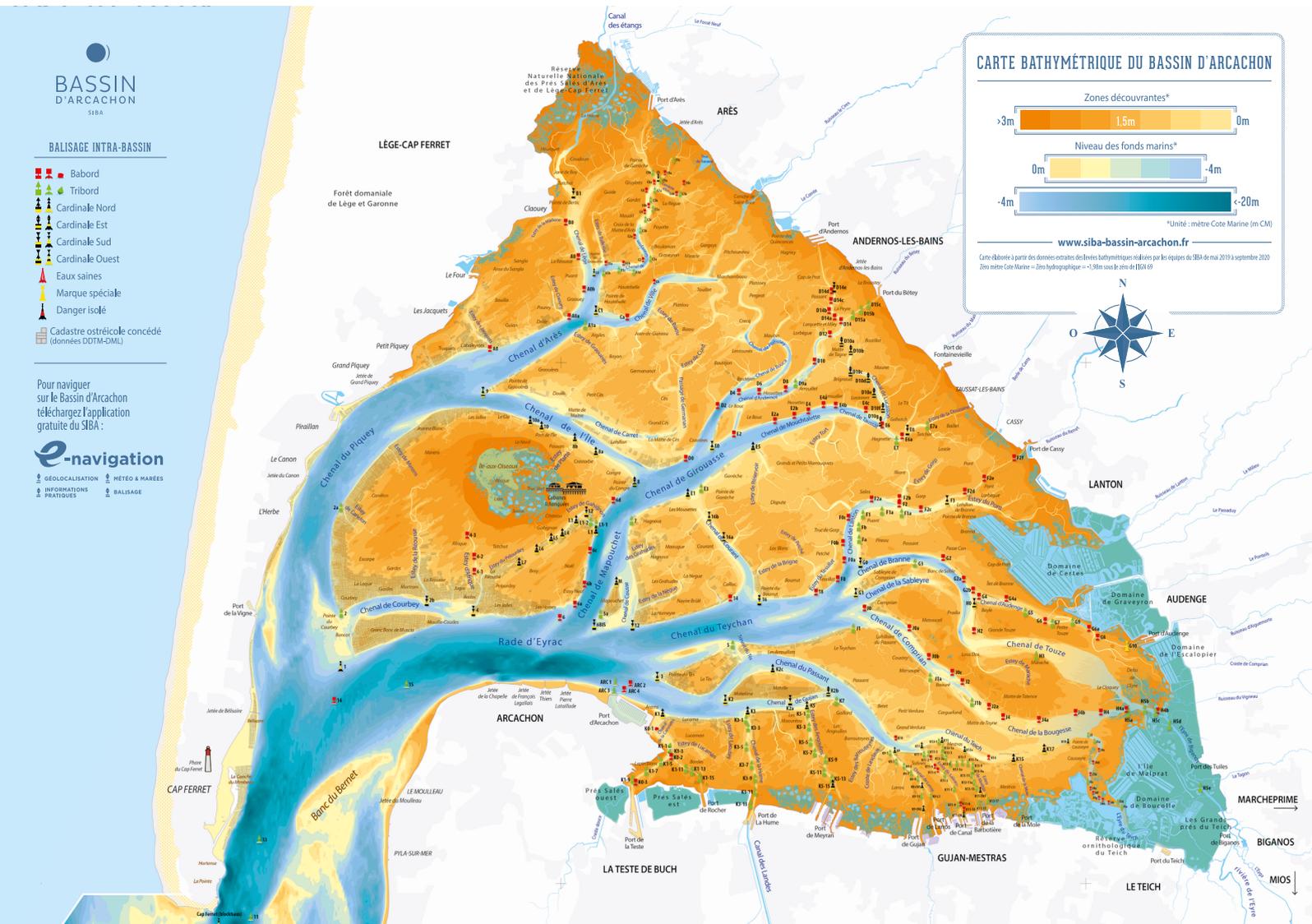
TEMPS FORTS 2023 DU PÔLE MARITIME

(SUITE)

BALISAGE

20 voyants ont été remplacés
entreprise Gentil TSM - budget : 67 743.60 € TTC

ACQUISITION COMPÉTENCE DRONE



Pour naviguer sur le Bassin d'Arcachon téléchargez l'application gratuite du SIBA :



GÉOLOCALISATION METEO & MAREES
INFORMATIONS PRATIQUES BALISAGE



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime>



PÔLE HYGIÈNE & SANTÉ

Contrôler et conseiller au quotidien pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé exerce des missions dans des domaines variés détaillés sur le site internet du SIBA

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante>

LES MISSIONS DU PÔLE

- **L'hygiène de l'habitat :**
les visites des logements faisant l'objet de plaintes déterminent les éventuelles non-conformités réglementaires sur un plan sanitaire et les mesures correctives à apporter.
- **L'hygiène alimentaire :**
les contrôles visent à s'assurer que les locaux des établissements de restauration et les process de fabrication sont adaptés pour délivrer des produits sans danger pour la santé des consommateurs.
- **La lutte contre les nuisances sonores :**
le service d'hygiène et de santé instruit les plaintes qui nécessitent une mesure de bruit pour caractériser la nuisance, à savoir les bruits émis par les activités industrielles ou commerciales ou par les lieux diffusant de la musique amplifiée.
- **La lutte contre les nuisibles :**
rats, pigeons, le service d'hygiène assure des campagnes de traitement ou des interventions plus ciblées suivant les plaintes.
- **La lutte contre les moustiques :**
une équipe dédiée, renforcée durant les périodes les plus sensibles, procède à des traitements antilarvaires qui ciblent les espèces de moustiques dits communs. Pour lutter contre les moustiques tigres, dont les gîtes sont situés principalement dans les jardins privés, le SIBA a besoin de la mobilisation citoyenne pour leur couper l'eau. Vous trouverez des renseignements utiles sur le site internet du SIBA.
- **La surveillance de la qualité des eaux :**
la surveillance de la qualité des eaux de baignade est placée sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le Service d'hygiène réalise en complément un autocontrôle des baignades intra-bassin. Au-delà de ce contrôle en saison estivale, est réalisé un suivi du milieu tout au long de l'année (cours d'eau, crastes, Bassin, etc.). Près de 1 000 prélèvements sont ainsi assurés chaque année.



● **L'instruction des demandes d'urbanisme :** chaque demande d'urbanisme est instruite par le SIBA au regard de l'assainissement des eaux usées, de la gestion des eaux pluviales et des règles d'hygiène. Le SIBA joue un rôle de conseil auprès des porteurs de projet et contrôle la conformité des ouvrages réalisés. Depuis les années 80, le SIBA impose notamment l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

● **L'assainissement non collectif :** en régie, les agents du SIBA contrôlent les installations existantes (près de 2770) et accompagnent les projets neufs.

Le service d'hygiène et de santé agit sous le pouvoir de police du Maire ou du Préfet suivant les situations rencontrées, ses missions sont cadrées par un protocole d'accord signé avec l'Agence Régionale de Santé.

En 2023, le Service d'hygiène et de santé a reçu 280 sollicitations sur l'ensemble des missions et a instruit 2 194 demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificat d'urbanisme et permis d'aménager).



UNE ORGANISATION POLYVALENTE ET AGILE

L'activité du Service d'hygiène enregistre des variations importantes au cours de l'année : par exemple les plaintes relatives à l'habitat sont plus fréquentes l'hiver, tandis que l'été est plus propice aux problématiques de nuisances sonores. Certaines activités sont assurées uniquement en période estivale (contrôle de la qualité des eaux de baignade ou lutte contre les moustiques beaucoup plus intense 6 mois de l'année). Le Service d'hygiène a mis en œuvre une organisation basée sur la polyvalence et l'agilité pour adapter et optimiser ses ressources humaines.



UNE ÉQUIPE DE 5 AGENTS POLYVALENTS

intervient sur un panel de missions assez large : hygiène de l'habitat, hygiène alimentaire, lutte contre les nuisances sonores, lutte contre les nuisibles, surveillance de la qualité des eaux.



UNE ÉQUIPE DE 2 AGENTS

directement affectée à la lutte contre les moustiques. Durant les périodes les plus sensibles au développement des larves, les agents des autres services viennent renforcer cette équipe.



UNE ÉQUIPE DE 6 AGENTS POLYVALENTS

assure l'instruction des demandes d'urbanisme et le contrôle des travaux.



1 AGENT

affecté au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il reçoit l'aide des autres agents en hiver pour réaliser les contrôles périodiques réglementaires.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante>

Et plus spécifiquement sur la lutte contre les moustiques :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/la-lutte-contre-les-moustiques>



PÔLE PROMOTION & COMMUNICATION DU BASSIN

CONJUGUER PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LE BASSIN D'ARCACHON

2 MISSIONS :

PROMOUVOIR LE BASSIN D'ARCACHON 12 MOIS SUR 12



PORTAIL DE DESTINATION
bassin-arcachon.com

Chaque année un plan d'actions est élaboré en adéquation avec le document stratégique 2021-2026, disponible ici :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/tourisme-durable-strategie>

• **Tourisme d'agrément** : <https://bassin-arcachon.com/>

• **Tourisme d'affaires** : <https://bassin-arcachon.com/seminaires-congres/>

• **En national et international**

AGIR LOCALEMENT, PARTAGER LES CONNAISSANCES DU SIBA

ET VALORISER LES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

→ **Stratégie et animation de la marque territoriale**, partagée par 860 partenaires engagés : <https://www.marque-bassin-arcachon.fr/>

→ **Déploiement du concept « ICI, commence la mer »** : le porte-voix des actions en faveur de la préservation de la qualité de l'eau : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar/partager-les-connaissances>

→ **Décryptage avec TVBA**, la télévision du Bassin d'Arcachon : <https://tuba.fr/>

→ **Mise en avant des actualités du SIBA** : <https://tuba.fr/les-actus-du-siba/>

POIDS ÉCONOMIQUE
DU TOURISME SUR LE BASSIN



760 M€
injectés dans
l'économie locale

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 7 MÉTIERS



**CHARGÉE DE PROJETS
COMMUNICATION, PRESSE &
PROMOTION TOURISTIQUE**

250 acteurs affaires Bassin

276 demandes traitées :
+ **100** événements professionnels
confirmés

Conception & coordination des
supports print BtoB et BtoC



**CHARGÉE DE COMMUNICATION,
PLANIFICATION ET COORDINATION
DE PROJETS**

Coordination des tableaux de
bord et planification des
missions du pôle

Gestion des plans média

Rédaction & gestion
des marchés publics du pôle



AGENT ADMINISTRATIF

260 engagements
& suivis comptables

Gestion logistique des
accueils et des stocks

+ DE 50
journalistes & tour-opérateurs
accueillis



**DIRECTRICE
DU PÔLE**

Conjuguer Préserver & Promouvoir
le Bassin d'Arcachon



**CHARGÉE DU WEB MARKETING
& ANIMATRICE DE LA MARQUE**

Mobiliser les **860**
partenaires engagés

Gestion multi-canal
de l'écosystème digital

Création & optimisation
des contenus web

Bassin d'Arcachon N°1
sur 360 destinations
littorales de France
sur les réseaux sociaux
(source : Agence We Like Travel)



**JOURNALISTES VIDÉASTES
TVBA**

De la ligne éditoriale à la diffusion de

+ DE 1400 publications

+ 500 vidéos par an

sur **12 COMMUNES**



DESIGNER GRAPHIQUE PAO

Conception & réalisation de

90% des supports print et
web pour les **9 PÔLES DU SIBA**

TEMPS FORTS 2023

PROMOTION DU BASSIN



614 691 €
actions réalisées
en Promotion

● **Campagne automne-hiver sur BRUT et France 5** : 1 série de 3 vidéos immersives en collaboration avec Augustin TRAPENARD
2,4 M de vues

● **Encartage du magazine de destination dans 2 titres nationaux en amont des séjours** :

27 000 abonnés TELERAMA
et **7 860 abonnés PARIS MATCH**,
en complément d'une diffusion multi-canal



- **Relations presse et orchestration médiatique** : diffusion de 4 communiqués de presse et 1 dossier de presse valorisant les savoir-faire ; organisation d'une vingtaine de voyages de presse sur-mesure...
- **Reconquête des visiteurs européens** : 18 tour-opérateurs et 19 journalistes accueillis ; 1 publi-rédactionnel dans 4 quotidiens espagnols et 3 revues voyages ; participation au contrat de destination Côte Atlantique...
- **Nouveau écosystème digital pour TVBA.FR** : site web éco-conçu et applications mobiles ; nouvelles émissions ; podcasts ; éphémérides :
1,5 M de visites ; 7,7 M de pages vues
- **20 articles expérientiels publiés pour une mise en lumière des 12 communes** : <https://bassin-arcachon.com/blog/>, avec une campagne hivernale sur les réseaux sociaux :
1,9 M impressions
- **Campagne digitale durant la Coupe du Monde de Rugby** : nouvelle vidéo diffusée <https://vimeo.com/827269305>
280 000 impressions sur une cible City Breakers géolocalisée autour du stade Matmut
- **Nouvelle coopération entre 2 destinations affaires (logique territoriale)** : Bordeaux et Bassin d'Arcachon / **2 éductours** (agences événementielles et organisateurs de congrès) pour présenter la destination
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bassin-arcachon-affaires>
- **Nouveaux outils pour parfaire l'accueil** : kit média pour une appropriation du journal de bord ; plateforme de discussion en ligne entre les Offices de Tourisme, équipements structurants et SIBA ; recensement de l'offre et diffusion du guide Handitourisme : le Bassin d'Arcachon accessible...

TEMPS FORTS 2023

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE



104 634 €
actions réalisées
en Communication
Institutionnelle

« L'ESPRIT SIBA », témoignages et récits sur 60 ans de protection, pour une diffusion en 2024

ÉMISSION TERRE DE MERS #4 « quand les petits ruisseaux font le grand Bassin » :
<https://tuba.fr/votre-emission-terre-de-mers-4-est-sortie/>
100 000 vues

Le parcours des eaux usées animé, disponible sur le site du SIBA <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/parcours-eaux-usees/> ou en vidéo <https://vimeo.com/912899661>

1 à 2 points presse par mois sur les travaux et actions du SIBA : expliquer la dépense publique auprès de nos usagers
<https://tuba.fr/les-actus-du-siba/>
39 442 pages vues

Accompagnement stratégique « Ici, commence la mer » : déclinaisons graphiques et messages clés en fonction des cibles pour une diffusion lors d'événements communaux (Salon Nautique d'Arcachon...), les nouveaux arrivants, les professionnels du BTP... <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/ici-commence-la-mer>

3 kits de communication pour les 12 communes : la lutte contre les moustiques ; zéro pesticide ; l'entretien des crastes et fossés



INFORMATIONS SUR

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competence/le-pole-promotion>



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr